



# Convocation en justice tribunal correctionnel alcolémie

Par **Gidon William**, le **01/05/2017** à **19:45**

Bonjour,

J'ai été contrôlé positif début mars, sur l'Île de la Réunion, et j'ai reçu, suite à ça, une convocation en justice devant le tribunal correctionnel pour le mois de juillet.

Entre temps, je suis rentré définitivement en métropole. Comment dois-je procéder ? Je suis actuellement sans emploi et n'ai pas les moyens de faire le voyage essentiellement pour cela.

Merci de me dire qu'elles sont les démarches que je dois faire.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **02/05/2017** à **07:05**

Bonjour,

LR/AR à adresser au greffe du Tribunal qui vous a convoqué pour lui demander de transférer votre dossier en Métropole, au Tribunal de votre domicile, c'est tout.